

PRENOM NOM :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date et lieu de naissance :

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées :

Sessions AFCMD 2023 | 2024

Merci de cocher le ou les stages que vous souhaitez faire :

Session 1 | Du 2 au 5 décembre 2023 (15h) | Clotilde Duhamel

Date limite inscription : 24/11/2023

Swing et AFCMD | 17 et 18 février 2024 (7h30) | Valène Azy Roux

Date limite inscription : 01/02/2024

Session 2 | Du 20 au 24 février 2024 (30h) | Clotilde Duhamel

Date limite inscription : 12/02/2024

Session 3 | Du 30 mars au 1er avril 2024 (15h) | Clotilde Duhamel

Date limite inscription : 22/03/2024

Session 4 | Du 25 au 27 mai 2024 (15h) | Clotilde Duhamel

Date limite inscription : 17/05/2024

Financement des stages : nous contacter pour connaître les tarifs et vous rapprocher de votre OPCO.

ATTENTION : pour les parcours financés, le dossier est à constituer
au minimum un mois avant le début de la formation.

Lieu des stages :

Les Studios du Cours

76 rue du Rouet. 13008 Marseille

☎ 04 91 33 12 23

✉ inscription@lesstudiosducours.com

Conditions d'inscription

Pré-inscription :

Prise en compte à réception de la fiche d'inscription complétée et envoyée par mail.

Inscription :

Validation de l'inscription à réception, par voie postale, des éléments suivants :

- Fiche d'inscription remplie
- CV
- Lettre de motivation et projet professionnel
- Règlement par chèque ou virement de la totalité du montant de la/les formation(s) souhaitée(s)

Chèque. : à l'ordre des Studios du Cours

Virement : IBAN FR76 4255 9100 0008 0037 6776 733

BIC : CCOPFRPPXXX

Coûts pédagogiques

- Adhésion annuelle obligatoire aux Studios du Cours** : 20€
- Swing et AFCMD** : 125€
- Session 1** : 195€ / **Session 2** : 390€ / **Session 3** : 195€ / **Session 4** : 195€

Règlement financier

Tenir compte des dates limites d'inscription signalées

Tout stage commencé est dû en entier.

Seul un cas de force majeure peut donner droit à un remboursement en cas d'absence du stagiaire (voir CGV).

Le centre se réserve le droit d'annuler une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance du règlement financier

(Signature précédée de la date et mention « lu et approuvé ») :

CADRE RESERVE à l'ADMINISTRATION

dossier complet

règlement acquitté

Date :

Visa